

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du Mardi 19 octobre 2021

Sous la présidence de M Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents: M Ensminger, Maire de Dossenheim sur Zinsel
M Marchal, Adjoint au maire de Dossenheim sur Zinsel
Mmes Anstett, Bouzas, Herr-Gries, Hog, Leiningen, Ripoll, Xaysongkham
et M Rolshausen parents d'élèves,
Mesdames Daul, Ruhlmann et Welterlin enseignantes

- Absente excusée : Mme Poiret, Inspectrice de l'Education Nationale

1. Accueil - Désignation d'un secrétaire

Le Directeur d'école ouvre la séance à 20h10 et accueille les participants. Madame Welterlin se propose d'être la secrétaire de séance.

2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du vendredi 8 octobre 2021 :

129 inscrits 69 votants 10 blancs/nuls 59 suffrages exprimés Participation : 53.48%

L'unique liste de candidats ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les quatre titulaires et quatre suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2021/2022. Le directeur salue l'assemblée, les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école et installe officiellement le nouveau conseil.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le directeur présente l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du P.V. de la réunion du 22/06/2021

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux rappelle la composition, les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les textes officiels issus du code de l'éducation (Eduscol : Informer et accompagner les professionnels de l'éducation)

6. Vote du règlement intérieur de l'école

Le directeur présente le règlement intérieur de l'école primaire. Il demande, par précaution, le maintien des mesures inhérentes à la lutte contre la pandémie. La remontée du taux d'incidence laisse à penser un futur encore incertain. Le règlement intérieur n'est pas modifié et est approuvé à l'unanimité.

7. Présentation du projet d'école, des actions et du fonctionnement de l'école

Le projet d'école 2019-2022 est présenté à l'assemblée. Il comporte trois axes :

1. Enrichir et développer la maîtrise du langage écrit et oral
2. Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble
3. Politique culturelle, ouverture de l'école sur le monde et développement des parcours artistiques, culturels, sportifs et de santé

Ces trois axes ont été l'objet de mise en place d'indicateurs quantifiables identiques à l'année scolaire passée en raison des quatre mois de confinement. Différentes actions sont prévues pour atteindre les objectifs et sont décrites par le directeur. Les liaisons entre classes qui se suivent favorisent l'atteinte des objectifs de C2 et C3.

Une discussion permet de préciser les différentes aides disponibles au regard de la prise en charge des différentes difficultés rencontrées par certains élèves. Les parents d'élèves sont sensibilisés au bénéfice de l'action du

psychologue scolaire au sein de ce panel d'aides. Une rencontre entre le psychologue et les représentants de parents sera proposée à M Rébois.

Avis de conseil d'école sur le projet 2019-2022 : Un avis très favorable est donné par le conseil d'école.

D. Carmaux précise qu'il est toujours aussi difficile de prévoir des actions en période de pandémie. Toutefois des projets internes à l'école seront conduits.

Des sorties sont prévues pour le printemps prochain comme le cinéma (Ecole et Cinéma), au musée et à Strasbourg. En maternelle, le projet d'école du dehors sera réengagé sur une nouvelle parcelle. Une Rando Contée sera également organisée à Dossenheim à la fin du printemps.

L'école est doublement labellisée. Il est important de conduire des actions concrètes au sein de ces labels. Certaines sont déjà programmées, d'autres encore discutées.

8. Résultats des évaluations CP et Ce1 du début d'année :

Mme Welterlin présente les évaluations nationales. Les épreuves sont inchangées malgré le confinement. Les résultats sont bons dans l'ensemble. Il est fait état d'une très bonne maîtrise en français et de plus de difficultés en math.

Les entretiens individuels avec les parents permettent de personnaliser les résultats.

Le directeur évoque également les résultats des élèves de 6^{ème} réceptionnés très récemment. Les scores obtenus par les élèves sont dans l'ensemble satisfaisants.

9. Finances : Présentation du bilan financier 2020-2021

Les finances de l'école ont connu un exercice déficitaire en raison de la crise sanitaire qui a empêché certaines manifestations de se dérouler. Ainsi l'exercice 2020-2021 est déficitaire de 2722.75€. Ce déficit des comptes de l'association USEP « Les Loups » est grandement lié à l'investissement effectué dans l'équipement en matériel de sport de l'école (projet Sème le Sport - juin 2021). Le solde du compte courant se situe au 1^{er} septembre 2021 à 1344.77€ et le compte livret à 8270.55 €.

En rapport avec l'acquisition de draisiennes et trottinettes, Monsieur Rolshausen questionne sur l'obligation du port d'un casque dans la cour pour les élèves de maternelle. Sans réelle réponse officielle, D. Carmaux s'engage à questionner le conseiller pédagogique EPS à ce sujet et à répondre au parent dès réception de l'information.

10. Sécurité : Exercice incendie et PPMS

D. Carmaux décrit les trois différents types d'exercices et l'objectif d'acquisition d'une culture des bons réflexes en fonction des risques dès le plus jeune âge. Depuis la rentrée de septembre deux exercices ont eu lieu. Une évacuation incendie s'est déroulée sans difficultés le 13 septembre 2021 et un exercice d'attentat intrusion s'est déroulé le 7 octobre 2021. Ces exercices n'ont pas mis en évidence de dysfonctionnement.

11. Divers

A la demande des parents, une réflexion sur les problèmes de stationnement est menée. Les parents demandent à ce qu'il soit optimisé et moins dangereux. Monsieur le Maire intervient et dit que cela a déjà été étudié mais que l'espace et surtout la densité de véhicules pose problème. La solution tient dans le « moins de voiture » et donc des déplacements plus doux surtout pour ceux qui n'habitent pas très loin de l'école.

Une autre solution amenée par le directeur est de se garer rue des vignes et finir à pied. Enfin les parents proposent de créer une place « de courtoisie ». F. Ensminger annonce une action de sécurisation du carrefour par des feux rouges pédagogiques pour l'an prochain ou en 2023. La priorité sera donnée à la priorité à droite actuelle.

Le directeur informe l'assemblée que l'école vient de se faire sélectionner pour un prélèvement de tests salivaires qui sera effectué le 15 novembre prochain. Les familles volontaires devront compléter un formulaire.

Mme Ruhlmann sensibilise les parents au fait que des enfants malades sont amenés à l'école sous prétexte qu'ils n'ont pas de fièvre. Elle rappelle qu'il faut aussi penser aux autres enfants et que dans certains états, les élèves ne sont plus capables de travailler.

Une information sur l'avancée du RPI est donnée au conseil d'école par le maire et le directeur. Une réunion est programmée entre les quatre maires et les inspectrices de Saverne et des Vosges du Nord prochainement.

En remerciant encore les participants, le directeur de l'école clôt la séance à 22h45.

La secrétaire de séance :
F. Welterlin

Le directeur d'école :
D. Carmaux